Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Agrandissement Fenêtre Façade Sud

Par JUSTEPH

Bonjour

Nous avons agrandi une de nos fenêtres sans demander autorisation de la Mairie. En effet notre maison est en pise , et dans la précipitation le maçon qui est intervenu a fait une ouverture plus grande que prévu.

C est aujourd'hui une porte fenêtre , dois je régulariser ça à la mairie de ma commune ?

Merci

Par Al Bundy

Bonjour,

Il serait bon en effet de régulariser cet agrandissement. Avez-vous vérifé sa conformitè au PLU ?

Par JUSTEPH

Bonsoir

Oui rien d indiqué sur le plu concernant les dimensions à respecter.

Par Al Bundy

Idem concernant l'implantation par rapport aux limites séparatives ou autred constructions ?

Par JUSTEPH

Oui idem.